



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

9693/85 (Presse 147)

1033rd meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Luxembourg, 21 and 22 October 1985

President: Mr Jacques F. POOS

Minister for Foreign Affairs
of the Grand Duchy of Luxembourg

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Leo TINDEMANS Minister for External Relations
Mr Paul DE KEERSMAEKER State Secretary for European Affairs and Agriculture

Denmark:

Mr Uffe ELLEMANN-JENSEN Minister for Foreign Affairs
Mr Knud-Erik TYGESEN State Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Lutz STAVENHAGEN Minister of State, Federal Ministry of Foreign Affairs
Mr Jürgen RUHFUS State Secretary, Federal Ministry of Foreign Affairs

Greece:

Mr Théodoros PANGALOS Deputy Minister for Foreign Affairs

France:

Mr Roland DUMAS Minister for Foreign Relations
Mrs Catherine LALUMIERE State Secretary attached to the Minister for Foreign Relations, with responsibility for European Affairs

Ireland:

Mr Peter BARRY Minister for Foreign Affairs

Italy:

Mr Giulio ANDREOTTI Minister for Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr Jacques F. POOS	Minister for Foreign Affairs
Mr Robert GOEBBELS	State Secretary for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr H. VAN DEN BROEK	Minister for Foreign Affairs
Mr W.F. VAN EEKELLEN	State Secretary for Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Malcolm RIFKIND	Minister of State, Foreign and Commonwealth Office
Mr Ted EGGAR	Parliamentary Under-Secretary, Foreign and Commonwealth Office
Mr Paul CHANNON	Minister for Trade

o

o

o

Commission:

Mr Jacques DELORS	President
Mr Claude CHEYSSON	Member
Mr Willy DE CLERCQ	Member
Mr Carlo RIPA DI MEANA	Member

o

o

o

The following also participated as observers:

Spain:

Mr Francisco FERNANDEZ-ORDONEZ Minister for Foreign Affairs

Mr Manuel MARIN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Portugal:

Mr Eduardo AMBAR State Secretary for Co-operation,
Ministry of Foreign Affairs

o

o

o

MEDITERRANEAN POLICY OF THE ENLARGED COMMUNITY

With a view to achieving the objective, agreed in its statement on 30 March 1985, of maintaining traditional trade flows with non-member Mediterranean countries as a result of Community enlargement and of strengthening co-operation with those countries, the Council discussed in detail the directives for negotiating the adjustment of the Mediterranean agreements.

The discussions enabled considerable progress to be made in defining the Community position prior to the opening of negotiations.

The Ministers for Foreign Affairs will confer on certain general aspects of the question at their forthcoming informal meeting on 25 and 26 October.

The Commission will very shortly be submitting proposals for negotiating directives on the "co-operation" chapter in the light of the Council's discussions on the guidelines submitted by the Commission.

The Permanent Representatives Committee was instructed to examine these proposals and to continue the search for satisfactory solutions to certain outstanding trade problems.

The Council intends to adopt a stance on all the negotiating directives with the non-member Mediterranean countries at its next meeting.

EEC-UNITED STATES RELATIONS - COUNCIL CONCLUSIONS

The Council held a general exchange of views on bilateral trade relations with the United States on the basis of an oral report from the Commission. It laid particular stress on the importance of combating any protectionist tendencies and, accordingly, of maintaining a constant dialogue in order to find mutually acceptable solutions to the various problems outstanding. The Council considered it important to avoid the proliferation of points of bilateral dispute with the United States, particularly in view of the prospect of a new round of multilateral trade negotiations.

In this context, it noted with concern the intention of the US Government to initiate proceedings in the GATT against Community export refunds for wheat, proceedings which, if pursued, could have far reaching implications within the GATT and for the Community's ability to work harmoniously with the United States. The Council accordingly invited the Commission to take the appropriate steps to defend Community interests.

The unanimous finding of the USITC of absence of any threat of material injury in the cases brought against certain Community table wine exports was, on the other hand, welcomed by the Council, which recalled the incompatibility of present US legislation with the provisions of the GATT Subsidies Code.

The Council also took note of the Commission's intention rapidly to resolve the GATT dispute with the United States over canned fruit in a manner acceptable to both sides.

As regards the citrus/pasta dispute the Council voiced its concern and asked the Commission to continue its efforts to reach a settlement of this problem with the United States as soon as possible, given its relationship with the Community's preferential arrangements with Mediterranean countries.

JAPAN

The Council, after hearing a Commission progress report on economic and trade relations with Japan, discussed this subject in detail.

It noted the measures recently announced by the Japanese Government.

The Council fully supported the efforts which the Commission proposed undertaking at its forthcoming talks at ministerial level with the Japanese authorities to convince the latter to speed up the process of opening up Japanese markets and integrating the Japanese economy with that of its partners.

ROLLBACK: SPEEDING UP THE TOKYO ROUND TARIFF REDUCTIONS

The Council laid down guidelines with regard to the Commission proposal to speed up the implementation of the final instalment of Tokyo Round tariff reductions as at 1 January 1986; the proposal had been formulated with regard to the undertakings to combat protectionism (Rollback) entered into in the framework of the OECD. The Council will take a final decision as soon as possible, after having consulted the Spanish and Portuguese delegations.

4th EEC-ISRAEL CO-OPERATION COUNCIL

The Council proceeded with preparation of the Community position for the 4th ministerial level meeting of the EEC-Israel Co-operation Council, which took place in the afternoon of 22 October (see Press Release CEE-ISR 2907/85 (Presse 150)).

EASING CONTROLS AND FORMALITIES AT INTRA-COMMUNITY BORDERS

The Council mentioned the difficulties still surrounding the proposal for a Directive on easing controls and formalities applicable to nationals of the Member States when crossing intra-Community borders.

Having noted that it was unable to reach a positive conclusion on this matter, the Council referred the whole matter back to the Permanent Representatives Committee with a view to the subsequent resumption of its discussions.

MISCELLANEOUS DECISIONS

EFTA

The Council and the Representatives of the Governments of the Member States, meeting within the Council, approved the decision authorizing the Commission to open negotiations with Austria, Finland, Iceland, Norway, Sweden and Switzerland with a view to adapting the agreements concluded between the Community and these countries in order to take account of the accession of Spain and Portugal to the European Economic Community and to the European Coal and Steel Community.

The Council also approved, as a common Community position within the Joint Committees, the draft decisions of the EEC/EFTA Joint Committees supplementing Annexes II and III to Protocol No 3 on the definition of the concept of originating products and methods of administrative co-operation by the addition of alternative percentage rules for the products falling within chapters 84 to 92 of the Customs Co-operation Council Nomenclature.

Customs union

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation adopting certain measures to standardize and simplify trade statistics between the Member States.

Generalized system of preferences

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation derogating, in the case of the countries of the Association of South-East Asian nations, the countries of the Central American Common Market and the countries which have signed the Cartagena Agreement (Andean group), from Regulation (EEC) No 3749/83 on the definition of the concept of originating products for purposes of the application of tariff preferences granted by the European Economic Community in respect of certain products from developing countries.

Relations with the Mediterranean countries

The Council adopted in the official languages of the Communities an initial series of Regulations concerning Community tariff quotas and ceilings on the importation of certain products originating in various Mediterranean countries (1986):

- Tunisia: sardines
 - Morocco, Tunisia, Israel: apricot pulp
 - Yugoslavia: industrial products (ceilings)
 - Spain: dried figs, dried grapes, petroleum products, other woven fabrics of cotton.
-

Bruxelles, le 18 octobre 1985.

NOTE BIO(85)336 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PROTE-PAROLE

433

PREPARATION DU CONSEIL DES AFFAIRES ETRANGERES

Dossier pays tiers mediterraneens :

Le Conseil des Affaires Etrangeres commencera lundi a 11 h et se prolongera jusqu'a mardi soir. Il traitera de la Conference Intergouvernementale sur la base de l'ensemble des contributions recues ainsi que de plusieurs dossiers des relations exterieures.

Le Conseil du 1er octobre 1985 avait charge le COREPER d'accelerer l'ensemble des travaux a la fois sur le volet commercial et sur le volet de cooperation.

Depuis lors, un travail de fond a ete realise au sein des instances du Conseil sur les deux dossiers qui a permis de clarifier la situation du point de vue technique. Il reste cependant un certain nombre de probleme :

- sur le volet commercial : l'approche de la Commission, le demantelement tarifaire ainsi que sur le regime de prix de reference, n'est pas acceptee par l'ensemble des delegations.

- sur le volet cooperation : toutes les delegations en reconnaissent l'importance, mais certaines delegations continuent de penser que les propositions de la Commission ne sont pas suffisamment detaillees.

Agrumes - Etats-Unis :

Rappel : il s'agit du differend entre les USA et la C.E.E. sur l'octroi des preferences aux pays mediterraneens.

Le 20 juin dernier, les Etats-Unis ont annonce un droit de 40 % sur les pates sans oeuf, 25% sur pates avec oeufs. La Communaute avait retorque en annoncant une augmentation des droits sur les citrons et les mois de 8 a 20 %. Ces actions avaient ete suspendues de part et d'autre et les deux parties avaient convenu de trouver une solution a ce probleme pour le 31 octobre 1985.

La Commission a ete en contact constant avec les Etats-Unis pour examiner les possibilites de solution a ce probleme. Il apparait que la date du 31 octobre sera difficile a tenir. La Commission fera au Conseil le point de la situation a la lumiere de l'ensemble de ces contacts.

Japon :

Le Conseil aura un échange de vue sur la base de la communication de la Commission faisant le bilan des relations bilatérales et adoptera à cette occasion une déclaration.

Roll back :

Le Conseil discutera la proposition de la Commission d'accélération du démantèlement des barrières douaniers (voir Note Bio 333 d'hier).

À l'occasion de ce Conseil, se déroulera également le Conseil de Coopération Communauté-Israël en présence du Ministre des Affaires Étrangères Mr Shamir.

Enfin, nous avons annoncé le paraphe de l'accord entre l'Amérique Centrale et la Communauté. Cet accord largement similaire à celui sur le Pacte Andin comporte cependant un engagement de la Communauté d'augmenter de manière substantielle l'assistance financière à ces pays ainsi que la volonté d'examiner la possibilité d'apporter des améliorations au SPG en tenant compte des intérêts et de la situation des pays centre-américains lorsque le SPG sera discuté au cours des commissions mixtes.

Amities,


H. VALMEN

urg, le 22 octobre 1985.

note bio (85) 336, suite 1, aux bureaux nationaux :

cc. aux membres du service du porte-parole

conference intergouvernementale

la deuxieme session de la conference intergouvernementale s'est terminee hier soir vers 9 h 30.

les ministres ont successivement traite des sujets suivants:

- marche interieur, l'augmentation des pouvoirs du parlement europeen les pouvoirs de gestion et d'execution de la commission.

sur le marche interieur, les orientations deja exprimees par les delegations au sein du groupe dondelinger ont ete reprises par les ministres mais avec volonte manifeste de ne pas figer leurs positions a ce stade. cela vaut aussi bien pour la definition de l'objectif (espace sans frontiere ou enumeration des libertes) que pour le vote a la majorite.

le president delors a confirme le traitement special a reserver au probleme de la libre circulation des personnes et au domaine de la fiscalite, ce qui a ete de nature a apaiser certaines reticences. le meme effet a ete obtenu a la suite de la presentation du nouveau texte de la commission sur la cohesion economique et social. la delegation francaise a maintenu sa position en faveur d'un acte de la conference pour traiter du chapitre marche interieur plutot que de l'insérer dans le traite. par contre elle s'est montrée souple en ce qui concerne les domaines couverts par la demarche.

la delegation grecque a souligne avec force le lien qu'elle souhaite voir etabli entre le marche interieur et les mesures de cohesion economique et sociale proposees par la commission. le royaume-uni s'est tenu a la ligne qu'elle suit depuis le debut de cette conference et qui combine presentation flexible en seance avec des briefings plutot sceptiques a l'exterieur et notamment a l'egard de la presse.

les autres participants se sont tous efforce a combiner une presentation aussi positive que possible tenant compte de leur position de base avec un rappel plus ou moins detaille de leur preoccupation specifique.

avant de presenter les propositions de la commission, le president delors a rappele qu'en fonction du caractere historique de la conference trois exigences principales ont inspire les propositions de la commission : un seuil de credibilite (notamment pour les operateurs economiques, mais aussi a l'egard de l'opinion publique

eeeeeeeeeeeeet particulierement de la jeunesse.

- un seuil d'efficacite (en fonction des inconvenients du processus decisionnel de la communte en ce moment).
- la necessite d'un consensus sans lequel les decisions qui s'imposent pour les differents secteurs seraient impossibles.

en ce qui concerne le parlement europeen, la difficulte consiste a

concilier l'accroissement de ses pouvoirs, avec le maintien du controle indispensable des parlements nationaux.
- avec le respect de l'equilibre institutionnel prevu par le traite
- avec le soucis d'efficacite qui est une des forces inspiratrices de cette conference.

la discussion s'est essentiellement concentree sur les modalites d'organiser la "cooperation" entre conseil et parlement (surtout

le schema de presentation pour la proposition allemande et reprise par les autres delegations).

a l'exception de la delegation danoise qui ne souhaite en rien augmenter les pouvoirs du parlement europeen, un consensus existe sur l'objectif d'un accroissement. les autres delegations ont fait preuve d'une flexibilite comparable a celle signalee pour le marche interieur dans la presentation des formules qu'ils preconisent pour y arriver et qui se referent aux textes soumis au sein du groupe dondelinger.

enfin, sur les pouvoirs de la commission, toutes les delegations se sont prononce favorablement pour leur augmentation en vue d'une gestion plus efficace des mesures d'execution.

a la fin de la session, la presidence a propose de rediger un mandat pour les activites ultrieurs du groupe dondelinger. cet exercice de redaction au niveau ministeriel a du etre abandonne apres 3/4 h de discussion.

une troisieme session de la conference aura lieu le 11 novembre.

au cours de la matinee de mardi, les membres de la conference intergouvernementale ont rencontre pour la premiere fois les representants du parlement europeen, a savoir, le president pflimlin et mr spinelli et formigani, president respectivement de la commission institutionnelle et politique du parlement europeen.

au cours de la reunion, il a ete question notamment du probleme des rapports entre la conference intergouvernementale et le parlement europeen.

les representants du parlement europeen ont evoque aussi la question de savoir dans quelle mesure on avait tenu compte au cours des travaux de la conference intergouvernementale du projet de traite du parlement europeen sur l'union europeenne. le president de la commission, mr delors a pris la parole pour rappeler que sur sept points principaux les propositions presentees par la commission a la conference s'inspiraient du traite du parlement.

- 1) proposition d'un traite unique.
- 2) propositions visant a renforcer les pouvoirs du palement europeen
- 3) propositions visant a restaurer la capacite de decision et d'action de la communaute.
- 4) introduction de la notion de competence exclusive, concurrente et portentielle.
- 5) cohesion economique et sociale
- 6) application du principe de la subsidiarite.
- 7) integration du systeme monetaire europeen dans le developpement de la communaute.

amities

h. pamen

22.10.1985g

Luxembourg, le 22 octobre 1985.

336
n o t e b i o (85) suite 2, aux bureaux nationaux
c.c. aux membres du service du porte-parole

pays tiers mediterraneens (f. le bail)

le conseil a reporte a sa session informelle du week-end prochain une decision sur les deux volets de la politique mediterraneenne de la communaute elargie.

au cours des discussions qui avaient commence lundi matin, s'etaient prolongees par un groupe de travail et se sont poursuivies dans le cadre du conseil ce matin, des progres ont ete fait sur l'ensemble des problemes.

sur le volet agricole, on se dirige vers un engagement de dix ans scinde en deux periodes: une premiere periode de quatre ans au cours de laquelle se fera une elimination progressive des droits de douane pour les produits faisant l'objet de courants d'echange traditionnels et une reduction de taxes compensatoires pour les cinq produits majeurs selon le meme mecanisme que pour les pays adherents. ce dispositif serait assorti d'un mecanisme de surveillance. au cours de la deuxieme periode de six ans, le demantelement tarifaire serait poursuivi et il y aurait modulation du prix d'entree pour les cinq produits majeurs. c'est sur ce dernier point qu'il y a divergence de la part d'un certain nombre de delegations. il reste d'autre part certains problemes techniques a resoudre, le babybeef ou les cerises par exemple, mais qui ne sont pas de nature a empecher un accord sur l'ensemble. sur le volet cooperation, il y a un accord general sur les principes. le seul probleme etant que certaines delegations souhaitent que l'on reste suffisamment vague sur l'enveloppe financiere que ce volet implique.

ce conseil a permis de faire passer la discussion du stade des principes a la substance reelle des problemes. il a ainsi pu limiter a un tres petit nombre les divergences qui subsistent. il est permis de penser que le conseil informel du week-end prochain pourrait parvenir a une decision finale.

amities,

f. le bail

22.10.85d

^^^^@

3231 comeur lu



Bruxelles, le 23 octobre 1985.

Note Bio(85)336, suite 2, aux Bureaux Nationaux + Strasbourg
CC. aux membres du Service Porte-Parole

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES 22/10/85 (F. LE BAIL)

Relations Communauté-Japon

Le Conseil a donné un soutien total à l'analyse de la Commission sur l'état des relations Communauté-Japon et à ses suggestions dans la perspective de la réunion ministérielle Commission/Japon des 16 au 18 novembre prochains.

Sur la base d'une intervention de Mr De Clercq qui a souligné que malgré les efforts faits récemment par le Japon (programme d'action triennuel de juillet 85 et mesures récentes de relance de la demande interne), les perspectives d'amélioration de la situation actuelle dans un délai rapproché étaient limitées et que la persistance de l'excédent global du Japon engendrent des tensions de plus en plus fortes dans le système international, le Conseil a adopté les conclusions suivantes demandant au Japon :

- d'incorporer dans sa politique économique un objectif quantifiable d'augmentation de ses importations de produits manufacturés et de produits agricoles transformés. Cet objectif qui viendrait en complément du programme d'action devrait être accompagné d'un calendrier de réalisation. Sur ce point, les Néerlandais ont eu une réserve qu'ils ont pu finalement lever.

- de prendre un certain nombre de mesures d'accompagnement notamment une mise en œuvre rapide de son programme d'action, l'adoption rapide de mesures répondant aux demandes de la Communauté, mesures supplémentaires de stimulation de la demande et dans le domaine financier une plus grande coopération avec ses principaux partenaires et la libéralisation des marchés financiers japonais.

- de développer la coopération technologique avec la Communauté à la fois au niveau gouvernemental et au niveau des entreprises privées.

Les conclusions du Conseil qui étaient supposées rester confidentielles ont été très largement reprises par la presse.

Relations Communauté/Etats-Unis

Le Conseil a adopté une déclaration sur les relations Communauté/Etats-Unis soulignant notamment l'importance d'éviter la prolifération des conflits bilatéraux, exprimant sa préoccupation sur l'action entamée par les Etats-Unis dans le cadre du GATT contre les restitutions à l'exportation de blé de la Communauté et invitant la Commission à prendre les mesures appropriées pour défendre les intérêts de la Communauté. Il s'est félicité de la décision de l'ITC de rejeter la plainte des producteurs de raisins américains contre les importations communautaires de vin et a pris acte de l'intention de la Commission de régler le litige sur les conserves de fruits.

Sur les agrumes, il a demandé à la Commission de poursuivre son action pour parvenir à un règlement de ce problème aussitôt que possible. Il n'y a eu au sein du Conseil de discussion que sur ce point. Mr De Clercq a fait le bilan de la situation en indiquant notamment qu'il était exclu de trouver une solution définitive avant le 31 octobre du fait que le sort des pays tiers méditerranéens n'était pas encore réglé.

Roll back

Le Conseil a adopté à la majorité qualifiée la proposition de la Commission d'accélération du démantèlement tarifaire de la Communauté. Il s'agit d'avancer au 1^{er} janvier 86 au lieu du 1^{er} janvier 87, la dernière tranche de démantèlement tarifaire convenu dans le cadre du Tokyo Round. Deux délégations (FR et GR) n'ont pas voté en faveur de cette proposition estimant qu'elle devrait faire l'objet de réciprocité de la part des pays industrialisés. Cela visait essentiellement les États-Unis puisque le Japon et l'AELE ont déjà mis en œuvre ces mesures.

Cette mesure ne sera définitivement adoptée que dans une semaine, fin du délai de consultation de l'Espagne et du Portugal.

Conseil de Coopération Communauté-Israel

Le Conseil de coopération Communauté-Israel s'est déroulé en présence de Mr Shamir, Ministre des Affaires Étrangères israélien.

Sur les échanges commerciaux, la délégation israélienne a exprimé sa préoccupation sur le déficit croissant de son pays à l'égard de la Communauté qui a atteint plus d'un milliard d'ECU en 1984. La Communauté a souligné qu'elle avait pris en considération cette situation en reculant de deux ans dans le cadre du troisième protocole additionnel la date à laquelle Israël devait démanteler ses droits de douane sur les importations de produits industriels en provenance de la Communauté.

Sous le point d'élargissement et de réexamen de l'accord, Israël a rappelé ses craintes concernant l'élargissement, a demandé la couverture de produits non encore inclus dans l'accord et rappelé l'urgence d'une solution. Pour la Communauté, Mr Poos a indiqué que l'adaptation des Accords Méditerranéens du fait de l'élargissement était un exercice global et que les discussions qui avaient eu lieu au Conseil le jour même le rendait assez optimiste pour qu'une solution soit trouvée avant la fin de l'année.

Mr Cheyson est intervenu pour les aspects de la coopération avec Israël. Il a souligné que la coopération présente un intérêt particulier dans le cadre d'Israël en raison de l'apport que ce pays peut fournir du fait de ses performances dans de nombreux domaines.


Des progres on ete faits sous les trois domaines particuliers de cooperation (industriel, agricole et scientifique). Il faut noter en particulier, qu'Israel a ete associe a 4 projets de la Communauté dans le cadre du programme "sciences et technique au service du developpement". Mr Shamir a mentionne l'interet de son pays pour une participation a EUREKA ce a quoi le President Poos a repondu que seuls les pays europeens membres participaient a ce projet.

Sous points divers, Israel a mentionne le Boycott arabe et la Communauté sa preoccupation devant l'action americaine sur les agrumes dans le cadre du GATT.

Directive sur la facilitation des controles

des formalites applicables aux citoyens des Etats-Membres lors du franchissement de frontieres intracommunautaires.

Aucun progres n'a ete realise sur ce point qui a ete renvoye au COREPER.


Amities,
G. ANOUIL- comeur////